RCS : AMIENS
Code greffe : 8002

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AMIENS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1980 B 00136
Numéro SIREN : 319 657 060
Nom ou dénomination : BRIE PICARDIE EXPANSION

Ce dépôt a été enregistré le 21/07/2021 sous le numéro de dépôt B2021/005381

TRIBUNAL
DE COMMERCE
21 JUIL. 2021
AMIENS
80 - 02

BRIE PICARDIE EXPANSION

500 RUE SAINT FUSCIEN 80095 AMIENS CEDEX 3

RCS AMIENS 319 657 060

États financiers au 31 décembre 2020

Règles et méthodes comptables 3
Bilan actif 5
Bilan passif 6
Compte de résultat 7
Compte de résultat (suite) 8
Immobilisations 9
Provisions 10
Créances et dettes 11
Détermination du résultat fiscal 12
Suivi des déficits 13
Tableau d'affectation du résultat et renseignement divers 14
Composition du capital social 15
Variation des capitaux propres 16
Résultats de la société au cours des 5 derniers exercices 17
Charges et produits exceptionnels 18
Filiales et participations 19
Engagements Hors-Bilan et engagements dans les ATDLT 20

Règles et méthodes comptables

Faits caractéristiques

La crise sanitaire liée à la Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 constituent un fait marquant de l'exercice. Pour autant, il n'y a pas eu d'impacts financiers significatifs sur les comptes au 31 décembre 2020 de la SAS BRIE PICARDIE EXPANSION.

Les comptes de la SAS BRIE PICARDIE EXPANSION sont établis et présentés, selon les règles applicables aux sociétés commerciales (Art L 123-12 à L123-28-2 et R123-172 et suivants du code de commerce et dispositions du règlement ANC 2014-03 modifié par le règlement 2016-047).

L'activité de la société est liée aux participations, comptes-courants, obligations, autres titres détenus à long terme et FPCI qu'elle détient.

Les convention générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est celle des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

1. Immobilisations Financières

- Les titres de participations sont des titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la société. Ces titres sont comptabilisés au coût historique. Les frais d'acquisition des titres sont incorporés au coût d'acquisition des titres. A la clôture de l'exercice, ils font l'objet individuellement d'une dépréciation lorsque la valeur de marché est inférieure au coût historique.

- Les avances en compte courant d'associé sont des prêts accordés à des participations dans le but de répondre à un besoin ponctuel de financement ou de trésorerie. Elles sont valorisées à la valeur comptable. Lorsque les titres de participation sont intégralement provisionnés et que la situation nette d'une participation est négative, l'avance en compte-courant est intégralement provisionnée.

- Les obligations sont valorisées au cours de bourse lorsqu'elles sont cotées. Pour les obligations non cotées, la valeur de marché correspond à la valeur comptable. La valorisation boursière comprenant les intérêts courus non échus, aucune provision n'est comptabilisée à la clôture de l'exercice.

- Les FPCI sont des fonds communs de placement dans l'innovation qui permettent aux investisseurs de financer des PME. Leur valorisation est égale au montant unitaire de la valeur liquidative communiquée multiplié par le nombre de parts détenues plus

le montant du versement restant à effectuer. A la clôture de l'exercice une provision est comptabilisée lorsque le montant de cette valorisation est inférieur au montant de l'engagement.

- Les fonds ayant un statut de SAS mais qualifiés de FIA au sens de la Directive AFM sont considérés comme des titres à revenu variable. Ils sont classés en autres titres détenus à long terme. Ils sont valorisés de la même façon que les FCPI.

2. Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Bilan actif

BILAN-ACTIF		Exercice N			Exercice N-1
		Brut	Amortissements	Net	Net
Capital souscrit non appelé	(I)				
Frais d'établissement					
Frais de développement					
Concessions,brevets et droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances sur immos incorporelles					
TOTAL Immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel					
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
TOTAL Immobilisations corporelles					
Participations selon la méthode de meq					
Autres participations		16 738 261,81	965 222,93	15 773 038,88	31 506 269,09
Créances rattachées à des		3 699 784,29	50 000,00	3 649 784,29	3 714 422,61
Autres titres immobilisés		123 252 804,37	2 026 612,50	121 226 191,87	74 422 193,84
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL Immobilisations financières		***143 690 850,47***	***3 041 835,43***	***140 649 015,04***	***109 642 885,54***
Total Actif immobilisé	(II)	***143 690 850,47***	***3 041 835,43***	***140 649 015,04***	***109 642 885,54***
Matières premières,					
En cours de production de biens					
En cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
TOTAL Stock					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés		6 560,00		6 560,00	
Autres créances					73 695,33
Capital souscrit et appelé, non versé					
TOTAL Créances		***6 560,00***		***6 560,00***	***73 695,33***
Valeurs mobilières de placement					
(dont actions propres:)					
Disponibilités		20 305 178,53		20 305 178,53	19 114 298,11
TOTAL Disponibilités		***20 305 178,53***		***20 305 178,53***	***19 114 298,11***
Charges constatées d'avance					
TOTAL Actif circulant	(III)	***20 311 738,53***		***20 311 738,53***	***19 187 993,44***
Frais d'émission d'emprunt à étaler	(IV)				
Primes de remboursement des	(V)				
Écarts de conversion actif	(V)				
Total Général	(I à VI)	***164 002 589,00***	***3 041 835,43***	***160 960 753,57***	***128 830 878,98***

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
21 JUIL. 2021
AMIENS
80 - 02

Bilan passif

BILAN-PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel (dont versé : 70 000 000,00)	70 000 000,00	70 000 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport,		
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	621 328,82	472 323,83
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont réserve des prov. fluctuation des cours :)		
Autres réserves (dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :)		
TOTAL Réserves	***70 621 328,82***	***70 472 323,83***
Report à nouveau	10 310 941,77	7 479 847,05
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**4 578 962,70**	**2 980 099,71**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	***85 511 233,29***	***80 932 270,59***
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs :)		
TOTAL Dettes financières		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 520,00	11 500,00
Dettes fiscales et sociales	380 149,00	335 769,00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	75 057 851,28	47 551 339,39
Autres dettes		
TOTAL Dettes d'exploitation	***75 449 520,28***	***47 898 608,39***
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (IV)	***75 449 520,28***	***47 898 608,39***
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL - PASSSIF (I à V)	***160 960 753,57***	***128 830 878,98***

Résultat de l'exercice en centimes *4 578 962,70 €*

Total du bilan en centimes *160 960 753,57 €*

Compte de résultat

Compte de résultat	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises				
Production vendue biens				
Production vendue services	5 466,66		5 466,66	
Chiffres d'affaires nets	**5 466,66**		**5 466,66**	
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				
Autres produits				
Total des produits d'exploitation (I)			**5 466,66**	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			201 551,11	39 135,80
Impôts, taxes et versements assimilés				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations d'exploitation — **sur immobilisations** — Dotations aux amortissements				
Dotations d'exploitation — **sur immobilisations** — Dotations aux provisions				
Dotations d'exploitation — Sur actif circulant : dotations aux provisions				
Dotations d'exploitation — Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges				
Total des charges d'exploitation (II)			**201 551,11**	**39 135,80**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			**-196 084,45**	**-39 135,80**
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers de participations			898 728,16	948 141,33
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			841 019,40	2 867 311,16
Reprises sur provisions et transferts de charges			1 730 424,21	2 300 520,43
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers (V)			**3 470 171,77**	**6 115 972,92**
Dotations financières aux amortissements et provisions			2 613 036,85	2 751 411,49
Intérêts et charges assimilées				84 375,00
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières (VI)			**2 613 036,85**	**2 835 786,49**
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			**857 134,92**	**3 280 186,43**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			**661 050,47**	**3 241 050,63**

Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	10 981 191,23	405 908,08
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels (VII)	*10 981 191,23*	*405 908,08*
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	6 788 612,00	401 609,00
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles (VIII)	*6788 612,00*	*401 609,00*
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	**4 192 579,23**	**4 299,08**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	274 667,00	265 250,00
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	*14 456 829,66*	*6 521 981,00*
TOTAL DES CHARGES (II+ IV + VI + VII + IX+ X)	*9 877 866,96*	*3 541 781,29*
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	**4 578 962,70**	**2 980 099,71**

Immobilisations

Cadre A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations Réévaluation	Augmentations Acqu. et apports
Frais d'établissement et de développement (I)				
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)				
Terrains				
Constructions	Sur sol propre			
	Sur sol d'autrui			
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers			
	Matériel de transport			
	Matériel de bureau et mobilier informatique			
	Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL (III)				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations		36 352 390,16		
Autres titres immobilisés		75 449 718,17		47 803 086,20
Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL (IV)		111 802 108,33		47 803 086,20
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		111 802 108,33		47 803 086,20

Cadre B	IMMOBILISATIONS	Diminutions Virement	Diminutions Cession	Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation Valeur d'origine
Frais d'établissement et de développement (I)					
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)					
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau et mobilier informatique				
	Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
TOTAL (III)					
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres participations			15 914 344,06	20 438 046,10	
Autres titres immobilisés				123 252 804,37	
Prêts et autres immobilisations financières					
TOTAL (IV)			15 914 344,06	143 690 850,47	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			15 914 344,06	143 690 850,47	

Provisions

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers				
Provisions investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
- Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992				
Provisions implantation étranger après 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
Total Actif immobilisé OTAL (I)				
Provisions pour litige				
Provisions pour garanties				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien				
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL II)				
Provisions sur immos incorporelles				
Provisions sur immos corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participation	1 081 698,46	-36 172,78	80 302,75	965 222,93
Provisions sur autres immos financières	1 077 524,33	2 649 209,63	1 650 121,46	2 076 612,50
Provisions sur stocks				
Provisions sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciations				
TOTAL III)	2 159 222,79	2 613 036,85	1 730 424,21	3 041 835,43
TOTAL GENERAL (I + II + III)	2 159 222,79	2 613 036,85	1 730 424,21	3 041 835,43
Dont dotations et reprises d'exploitation				
Dont dotations et reprises financières		2 613 036,85	1 730 424,21	
Dont dotations et reprises exceptionnelles				
dépréciations des titres mis en équivalence				

Créances et dettes

Cadre A	Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations		3 699 784,29	3 699 784,29	
Prêts				
Autres immos financières				
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE		0	0	0
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients		6 560,00	6 560,00	
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés				
Securité sociale et autres organismes sociaux				
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts			
	Etat - divers			
Groupes et associés				
Débiteurs divers				
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT		0	0	0
Charges constatées d'avance				
TOTAL DES CREANCES		3 706 344,29	3 706 344,29	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				

Cadre B	Etat des dettes	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine					
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine					
Emprunts et dettes financières divers					
Fournisseurs et comptes rattachés		11 520,00	11 520,00		
Personnel et comptes rattachés					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux					
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	380 149,00	380 149,00		
	Taxe sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		75 057 851,28	75 057 851,28		
Groupes et associés					
Autres dettes					
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		75 449 520,28	75 449 520,28		
Emprunts souscrits en cours d'exercice			Emprunts auprès des associés personnes physiques		
Emprunts remboursés en cours d'exercice					

Détermination du résultat fiscal

Libellé	Montant
Bénéfice comptable de l'exercice	4 578 963,00
Avantages personnels non déductibles	
Amortissements excédentaires et autres non déductibles	
Autres charges et dépenses somptuaires	
Taxe sur les voitures particulières des sociétés	
Somme des lignes WD à WG	
Provisions et charges à payer non déductibles	46 535,00
Charges à payer liées à des états non coopératifs non déductibles	
Amendes et pénalités	
Réintégrations article 155 du CGIImpôt sur les sociétés	
Impôt sur les sociétés	274 667,00
Quote-part des bénéfices d'une société de personne ou GIE	
Quote-part des résultats bénéficiaires visés par l'article 209B du CGI	
Total des quotes-parts des bénéfices	
Moins values nettes à long terme - taux de 15%	880 773,00
Moins values nettes à long terme - taux de 0%	
Moins values nettes à long terme - taux de 16,5 puis 19%	
Plus-values nettes à court terme	
Plus-values soumises au régime des fusions	
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM	
Quote-part de 10% des plus-values à taux zéro	497 499,00
Réintégrations diverses	
Intérêts excédentaires par rapport au taux de référence prévu à l'article 39-1 3° du CGI	
Intérêts non déductibles en application du dispositif de lutte contre la sous-	
Total Réintégrations	**6 278 437,00**
Perte comptable de l'exercice	
Quote-part dans les pertes réalisées par une société de personnes ou un GIE	
Provisions et charges à payer non déductibles	247 181,00
PVNLT imposées au taux de 15%	
PVNLT imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures	
PVNLT imputées sur les déficits antérieurs	
PVNLT imposées au taux de 0%	4 793 466,00
PVNLT imposées au taux de 16,5% (en 2008) puis 19% (en 2009 et s.)	46 749,00
PVNLT à 19% imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures	
PVNLT à 19% imputées sur les déficits antérieurs	
Autres plus-values imposées au taux de 16,5% (en 2008) puis 19% (en 2009 et s.)	
Autres plus-values imposées au taux de 19% imputées sur les déficits antérieurs	
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée	
Régime des sociétés mères et des filiales - Produit net des actions et parts d'intérêts	
Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les DOM TOM	
Majoration d'amortissement	
Abattement sur le bénéfice et exonérations	
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM	
Déductions diverses	245 479,00
Intérêts différés déductibles issus d'exercices antérieurs (sous-capitalisation)	
Total Déductions	**5 332 875,00**
Déficit de l'exercice reporté en arrière	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice	
MVLT antérieures imputées sur les résultats de l'exercice	
Résultat fiscal	***945 562,00***

Suivi des déficits

Suivi des déficits	Montant
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	
Déficits provenant des sociétés absorbées	
Total des déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	
Déficits imputés	
Imputations sur les plus-values nettes à long terme	
Imputations sur les résultats de l'exercice	
Déficits reportables	
Déficits de l'exercice	
Total des déficits restant à reporter	

Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	Montant
Montant déductible - droits acquis sous le régime de l'article 39-1, 1e bis A1, 1er du CGI, dotations de l'exercice	

Provisions et charges à payer, non déductibles pour l'assiette de l'impôt	Montant
Indemnités pour congés à payer - dotations	
Indemnités pour congés à payer - reprises	
Provisions pour risques et charges - Sous-total Provisions	
Provisions pour risques et charges - Sous-total Reprises	
Provisions pour dépréciation - Sous-total provisions	46 535,00
Provisions pour dépréciation - Sous-total reprises	247 181,00
Charges à payer - Sous-total provisions	
Charges à payer - Sous-total reprises	

Crédits d'impôts	Montant
Crédit d'impôt Recherche	
Crédit d'impôt Formation des Dirigeants d'Entreprise	
Crédit d'impôt Famille	
Crédit d'impôt Mécénat	
CI Corse	
Crédit d'impôt Apprentissage	
CI-AF(Fr-Etr)	
Autres imputations (CI)	

Tableau d'affectation du résultat et renseignement divers

Tableau d'affectation du résultat de l'exercice précédent	Montant
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	7 479 847,05
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	2 980 099,71
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	**10 459 946,76**
Affectations aux réserves - Réserve légale	149 005,00
Affectations aux autres réserves	
Dividendes	
Autres répartitions	
Report à nouveau	10 310 941,76
Total des affectations	**10 459 946,76**

Renseignements divers	Montant
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Effets portés à l'escompte et non échus	
Sous-traitance	18 432,00
Locations, charges locatives et de copropriété	
Personnel extérieur à l'entreprise	
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)	179 391,17
Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages	
Autres comptes	3 727,94
Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052	**201 551,11**
Taxe professionnelle,CET	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	
Impôts, taxes et versements assimilés	
Montant de la T.V.A. collectée	
Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice ne constituant pas des immobilisations	
Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 1 ou modèle 2460 de 2008)	
Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition	
Effectif moyen du personnel	
Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société	

Composition du capital social

Nombre d'associés personnes morales : 1,00 **Nombre de parts correspondantes :14 000 000,00**

Nombre d'associés personnes physiques : **Nombre de parts correspondantes :**

Capital détenu par les personnes morales :

IDENTIFICATION		CAPITAL DETENU		ADRESSE			
Dénomination	SIREN	% détention	Nombre de parts	N°	Voie	CP	Commune
CRCAM BRIE PICARDIE	487625436	100,00	10 000 000,00	500	RUE SAINT FUSCIEN	80095	AMIENS

Capital détenu par les personnes physiques :

Nom	Prénom	% détention	Nombre de parts	N°	Voie	CP	Commune

Variation des capitaux propres

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Distribut. dividendes	Affectation du résultat N-1	Apports et fusions	Clôture
Capital social ou individuel	70 000 000,00						70 000 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport,							
Ecarts de réévaluation							
Réserve légale	472 323,83	149 004,99					621 328,82
Réserves statutaires ou contractuelles							
Réserves réglementées							
Autres réserves							
Report à nouveau	7 479 847,05	2 831 094,72					10 310 941,77
Résultat de l'exercice	2 980 099,71	4 578 962,70			2 980 099,71		4 578 962,70
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
TOTAL CAPITAUX PROPRES	***80 932 270,59***	***2 980 099,71***			***2 980 099,71***		***85 511 233,29***

Résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

Etabli en EUR					31/12/2020
Nature des indications	Exercice N-4	Exercice N-3	Exercice N-2	Exercice N-1	Exercice N
I. Capital en fin d'exercice					
a) Capital social (en EUR)	70 000 000,00	70 000 000,00	70 000 000,00	70 000 000,00	70 000 000,00
b) Nombre d'actions ordinaires existantes					
c) Nombre d'actions à dividendes prioritaires (sans droit de vote) existantes					
d) Nombre maximal d'actions futures à créer					
d-1) par conversion d'obligations					
d-2) par exercice de droits de souscription					
II. Résultat de l'exercice (en EUR)					
a) Chiffre d'affaires hors taxes					5 466,66
b) Résultat avant impôts et charges calculées	1 533 528,19	6 442 758,66	801 519,01	3 696 240,77	5 736 242,34
c) Impôt sur les bénéfices	440 871,00	858 734,00	382 178,00	265 250,00	274 667,00
d) Participation des salariés dûe au titre de l'exercice					
e) Dotations aux amortissements et provisions	270 049,25		594 365,09	450 891,06	882 612,64
f) Résultat après impôts et charges calculées	822 607,94	5 584 024,66	-175 024,08	2 980 099,71	4 578 962,70
g) Résultat distribué au titre de l'exercice					
III. Résultat par action (en EUR)					
a) Résultat après impôts mais avant charges calculées					
b) Résultat après impôts et charges calculées					
c) Dividende ordinaire net attribué à chaque action					
IV. Personnel					
a) Effectif moyen des salariés employés					
b) Montant de la masse salariale de l'exercice					
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, retraites...) (EUR)					

Charges et produits exceptionnels

Libellé	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
CESSION ACRELEC	6 000 000,00	
CESSION PARTIELLE CLARISSE	188 549,00	
CESSION PARTIELLE FONCIERE INEA	539 331,00	
CESSION PARTIELLE PICARDIE INVESTISSEMENT	60 732,00	
CESSION ACRELEC		9 853 056,01
CESSION CLARISSE		230 500,00
CESSION FONCIERE INEA		586 080,06
CESSION PICARDIE INVESTISSEMENT		311 555,16
TOTAL	6 788 612,00	10 981 191,23

Filiales et participations

Nombre total de filiales détenues par l'entreprise à plus de 10% du capital : 7,00

IDENTIFICATION		CAPITAL DETENU	ADRESSE			
Denomination	SIREN	% de détention	N°	Voie	CP	Commune
PICARDIE INVESTISSEMENT	331554527	14,47	4	RUE DU CLOITRE DU BARGE	80000	AMIENS
PICARDIE ENERGIE ET DEVELOPPEMENT D	517611596	16,62	4	RUE DU CLOITRE DU BARGE	80000	AMIENS
BEAUVAIS TECHNOVA	797787256	49,98	19	RUE PIERRE WAGUET	60000	BEAUVAIS
TERTIEL	493123111	25,00	80	RUE DE LA VALLEE	80011	AMIENS
GERIA INVESTISSEMENTS AMIENS	819546409	33,33	45	RUE ALEXANDRE DUMAS	80090	AMIENS
PLANETE CHANVRE	518787064	14,47		BELLEVUE RD 402	77120	AULNOY
PICARDIE INVESTISSEMENT GESTION	814971347	22,23	4	RUE DU CLOITRE DU BARGE	80000	AMIENS

Engagements hors bilan

- Engagements WREP 2 pris au cours de l'exercice 2013

Dans la limite de 5% maximal de l'engagement global du fonds WEINBERG REAL ESTATE PARTNERS 2 pour un montant de 7 500 000 € se décomposant de la façon suivante :

40 % en actions de classe A pour 3 000 000 €

60% en prêt d'actionnaire pour 4 500 000 € rémunérés à 7% annuellement

Engagements dans les Autres Titres Détenus à Long Terme

- Engagement dans CARDS pour 898 653,26 €
- Engagement dans FI/VENTURE pour 193 200 €
- Engagement dans Crédit Agricole Innovations et Territoires pour 1 545 170 €
- Engagement dans CA TRANSITIONS pour 976 562 €
- Engagement dans Raise Venture pour 2 000 000 €

GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE
21 JUIL. 2021
AMIENS
80 - 02
EXEMPLAIRE GREFFE

BRIE PICARDIE EXPANSION

Société par actions simplifiée
Au capital de 70 000 000 €

Siège social : 500 rue St Fuscien
80000 AMIENS

RCS AMIENS B 319 65 7 060
SIRET : 319 657 060 00012
APE : 6420Z

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2020

S.A.S. D'EXPERTISE COMPTABLE
ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
15, Avenue Paul Claudel - 80480 DURY
Tél. 03 22 53 45 00 - Télécopie 03 22 95 69 43
E-mail : vdb@vdbassocies.fr
Capital social de 250.000 €
R.C.S. Amiens B 581 720 729
N° TVA : FR 85581720729

A l'Associé de la Société BRIE PICARDIE EXPANSION,

I/ OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 30 juin 2017, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société BRIE PICARDIE EXPANSION, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de l'exercice.

II/ FONDEMENT DE L'OPINION

2.1 – REFERENTIEL D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels» du présent rapport.

2.2 - INDEPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

III/ JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif qu'en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Votre société inscrit à son actif sous la rubrique immobilisations financières à hauteur de 143 691 K€, les titres des sociétés ou FCPR dans lesquelles vous détenez une participation. Les modalités d'évaluation sont décrites dans l'annexe aux comptes annuels.

IV/ VÉRIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels, adressés à l'Associé.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441.6 du Code de commerce.

V/ RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI/ RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à DURY, le 25 mai 2021

VDB ET ASSOCIES
REPRESENTE PAR :

François GARNIER **Aurélie DELMAS**

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES RESPONSABILITÉS

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue s'ils reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BRIE PICARDIE EXPANSION

Société par Actions Simplifiée
au capital de 70 000 000 Euros
Siège social : 500, rue Saint-Fuscien
80095 AMIENS CEDEX 3
RCS : AMIENS 319 657 060

EXTRAIT DU
PROCES-VERBAL DE DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE
du 30 juin 2021

DEUXIEME DECISION

L'Associé unique, approuve la proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 4 578 962,70 € en réserve légale pour 228 948,15 € et en report à nouveau pour 4 350 014,56 €.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code générale des impôts, l'associé unique constate qu'aucune distribution de dividendes n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Le Président
Guillaume Rousseau

